

## POINT A APPRENTISSAGE

Un service d'information et d'accompagnement sur les différentes aides financières accordées, d'aide au recrutement d'un jeune en apprentissage, sur les formalités liées à ce type de contrat et de relais avec les centres de formations.

### OBJECTIFS

- > Trouver le bon profil pour le poste en apprentissage à pourvoir
- > Se repérer et connaître les mesures d'aide à l'embauche en apprentissage dont vous pouvez bénéficier
- > Identifier les contraintes et les conditions de réussite de l'apprentissage
- > Faciliter vos démarches administratives

### PUBLICS CONCERNÉS

Créateur repreneur  
Jeune entrepreneur  
Chef d'entreprise  
Commerçant  
Professionnel du tourisme  
Collectivité/administration

### CONTENU DE LA PRESTATION

Le Point A est un point d'information et d'appui aux entreprises intéressées par le recrutement d'un jeune en apprentissage ou en recherche d'informations sur les règles en vigueur. Il a pour mission de :

- > Fournir toutes les informations nécessaires à une bonne connaissance du dispositif et de ses avantages
- > Vous aider dans votre recherche de candidats, avec une présélection et mise en relation
- > Apporter la formation nécessaire aux maîtres d'apprentissage

Nos conseillers vous proposent également d'assurer une prestation **d'Appui administratif à la rédaction de votre contrat d'apprentissage**  
Téléchargez le [Formulaire de Demande de prestation de contrat d'apprentissage](#).

### LES +

- > Présélection des candidatures et mise en relation
- > Information rapide et accessible sur les contrats d'apprentissage
- > Démarches administratives facilitées

### MODALITÉS PRATIQUES

Pour toute demande : [laure.pichard@var.cci.fr](mailto:laure.pichard@var.cci.fr)

### COÛTS

Prestations d'accompagnement et d'information du Point A : offert par la CCIV

Prestation d'établissement du contrat d'apprentissage : 84 € TTC

